



## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Présentation de la 15<sup>ème</sup> édition du rapport annuel sur la supervision bancaire Exercice 2018

**Casablanca, le 22 juillet 2019**

Dans sa 15<sup>ème</sup> édition, le rapport annuel sur la supervision bancaire relatif à l'exercice 2018 retrace les principales réalisations et les actions menées en matière de réglementation bancaire, de surveillance micro-prudentielle et de protection de la clientèle des établissements de crédit. Il porte également sur l'évolution de l'activité et de la rentabilité des établissements de crédit et organismes assimilés ainsi que des risques encourus.

Dans un contexte marqué par une décélération de la croissance économique nationale, l'activité du crédit bancaire est restée atone, en particulier pour les entreprises, avec une progression limitée à 0,7%, tandis que la sinistralité sur prêts s'est légèrement infléchie à 7,3%.

Le secteur bancaire a pu globalement préserver sa rentabilité grâce à son modèle d'activités diversifié aux plans sectoriel et géographique. L'accroissement modéré du Produit net bancaire a permis au résultat net des banques, sur base sociale, d'augmenter de 2,9% et ce, en dépit du renchérissement du coût du risque. Sur base consolidée, les neuf groupes bancaires ont réalisé un résultat net-Part du groupe en hausse de 4,4%, dégageant une rentabilité des actifs de 0,9% et des fonds propres de 10,8%.

Au plan de la capitalisation, les fondamentaux des banques sont demeurés robustes, dégageant, sur base sociale, un ratio de solvabilité de 14,7% et un ratio de fonds propres de catégorie 1 de 10,9%, au-dessus des minima réglementaires de 12% et 9% respectivement.

Dans ces conditions, Bank Al-Maghrib est restée attentive à la qualité des portefeuilles crédits des banques et à leur provisionnement. Elle a également consolidé sa surveillance transfrontalière, en collaboration avec les autorités de supervision des pays d'accueil et a renforcé le cadre de supervision des risques de marché et de taux d'intérêt global, en accompagnement de la réforme du régime de change.

L'année 2018 a connu le démarrage progressif des 5 banques et 3 fenêtres participatives. Les financements immobiliers et automobiles, par voie de *mourabaha*, se sont établis à fin 2018, à près de 4,5 milliards de dirhams et les dépôts à vue collectés demeurent modestes, soit 1,7 milliard de dirhams.

Bank Al-Maghrib a continué à accompagner les acteurs auprès du Conseil Supérieur des Oulémas pour la labellisation des contrats relatifs aux produits. Parallèlement, le cadre réglementaire de cette nouvelle industrie a été complété par les exigences prudentielles portant sur les fonds propres et le ratio de solvabilité.

Cette année a été également marquée par l'entrée en vigueur de la norme comptable internationale IFRS 9 portant sur les instruments financiers. Bank Al-Maghrib a assorti l'adoption de cette norme de dispositions transitoires.

Dans le domaine de la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme (LBC/FT), Bank Al-Maghrib a œuvré au renforcement du cadre de régulation et de contrôle, tout en accompagnant les acteurs dans leur mise en conformité aux nouvelles exigences en matière de devoir de vigilance et l'adoption d'une approche basée sur les risques.

Dans le cadre du mouvement appelant à la transition vers une économie verte et au développement d'une finance durable, Bank Al-Maghrib a adhéré au réseau international des banques centrales et superviseurs pour le verdissement du système financier (NGFS) et a apporté une contribution à ses travaux. Bank Al-Maghrib a également poursuivi son dialogue avec les banques sur la mise en œuvre des engagements pris dans le cadre de la feuille de route visant l'alignement du secteur financier sur les enjeux de développement durable.

Pour promouvoir des relations équilibrées entre les établissements de crédit et leur clientèle, Bank Al-Maghrib a intensifié ses contrôles concernant le respect des dispositions légales et réglementaires régissant notamment la protection des consommateurs des services financiers et le traitement de leurs réclamations.

**Contact presse :**

**Nouaim SQALLI**

Tel : 06.66.20.82.46

E-mail : [n.sqalli@bkam.ma](mailto:n.sqalli@bkam.ma)

Suivez nous sur Twitter @bankalmaghrib